

L'alpage de Bougnonne responsable de la pollution du réseau d'eau potable

Dans l'après-midi du dimanche 12 juillet 2020, plusieurs personnes ont signalé une odeur et un goût désagréable de l'eau du robinet à Ovronnaz. Une contamination à forte odeur de lisier s'est avérée dans deux captages parmi les plus importants de la commune, le forage et la source du Jorat. L'eau polluée a rapidement colonisé le réservoir principal qui alimente le réseau de distribution d'Ovronnaz, puis des villages en aval. Le traitement à base de chlore n'a pas été suffisant pour détruire la substance organique présente et cause de la forte odeur.

Les **conséquences** de cette pollution ont été multiples, pour en citer les principales :

- La mise hors service pour plusieurs jours des deux captages incriminés,
- L'interdiction de consommation de l'eau par un avis d'ébullition,
- La contamination du réseau de plaine avec dans la foulée celui de la commune de Saillon,
- Le rinçage et la désinfection urgente de tout le réseau de distribution y compris les différents réservoirs,
- La coupure des échanges d'eau avec les communes de Saillon et Chamason.

D'entente avec les services du laboratoire cantonal (SCAV) et de l'environnement (SEN) de l'Etat du Valais, la commune de Leytron a mandaté un bureau d'expertise hydrologique pour déterminer avec précision les causes exactes de la pollution. De rapides soupçons se sont

focalisés sur le bétail d'estivage présent depuis début juillet à l'alpage de Bougnonne. Toutes les sources de contamination possibles ont été évaluées y compris les infrastructures liées à l'exploitation de TéléOvronnaz.

Pour contrôler ces hypothèses, des produits de traçage ont été injectés dans le sol autour de Bougnonne tandis que des capteurs ont été installés dans les sources situées au fond du bassin versant sous l'alpage. L'interprétation des résultats a permis de déterminer avec précision **l'origine de la pollution** et sa diffusion au cours du temps, à savoir :

- 100 vaches de la race d'Hérens sont rentrées tous les soirs pour éviter qu'elles ne combattent, avec pour conséquence une concentration de lisier devant les écuries.
- L'orage du samedi 11 juillet a lessivé une bonne partie du lisier en aval de l'écurie dans une zone où l'eau s'infiltre dans le sol.
- Le produit de traçage infiltré à cet endroit est ressorti 23 heures après dans les captages incriminés.

La présence de l'alpage de Bougnonne au sommet du bassin versant est la cause de cette pollution. Des mesures seront prises pour assainir cette exploitation. Les zones de protection des sources seront également étendues autour de l'alpage. Il en va de la protection et de la sauvegarde de nos réserves d'eau potable.

Camp OJ 2021 du Ski Club Ovronnaz

Cher(ères) ami(es) sportif(ves), chers parents, chers enfants,

Au vu des circonstances sanitaires actuelles et des mesures imposées par le canton du Valais et l'OFSP, le Ski-Club Ovronnaz (SCO) et sa sous-commission du Camp OJ sont dans le regret de vous annoncer l'annulation du camp OJ 2021 prévu du 1er au 3 janvier prochain.

Les rassemblements de plus de 10 personnes étant proscrits jusqu'à nouvel avis, le Centre Sportif a dû fermer ses portes jusqu'au 30 novembre en tout cas. Le comité a donc décidé à l'unanimité de suspendre l'organisation de l'édition à venir. Cette mesure répond principalement à deux buts ; d'une part la volonté d'endiguer la propagation du virus au sein de notre population et d'une autre part celui d'éviter une situation potentiellement à risque pour nos enfants, moniteurs et accompagnants dévoués.

À noter que le loto du camp OJ, organisé habituellement pour financer le camp, est lui aussi annulé.

Soyez rassurés, le camp OJ revient en 2022 pour une nouvelle édition grand format de 4 jours. Tous à vos agendas ; il aura lieu du 4 au 7 janvier 2022.

Se réjouissant de vous revoir bientôt, le comité vous adresse ses meilleures salutations sportives.

Fabien Défayes – Responsable Camp OJ - 079 574 86 83

Le Mot du Président de la Municipalité

Le 18 octobre dernier, vous avez élu vos Autorités pour la législature 2021-2024 (voir résultats détaillés ci-après).

Je tiens ici à remercier les citoyennes et les citoyens de Leytron qui ont participé à ces élections ; le taux de participation s'est élevé à 65.23 %.

Au terme de cette législature, j'adresse mes plus vifs remerciements aux élus sortants, à savoir Madame Camille Mabillard (élue en 2016), Messieurs Serge Ramuz et Patrice Villettaz (élus en 2000) et Monsieur Alexandre Crettenand (élu en 2012).

Comme je vous l'ai annoncé en début d'année, j'ai également remis mon mandat après vingt-quatre années passées au Conseil, dont seize comme Président.

Je félicite l'ensemble des élus qui serviront notre belle commune pour la période 2021-2024. Le nouveau Président de la commune, M. Joseph Ramuz, s'adressera à vous en début d'année 2021.

Je vous remercie encore pour votre confiance tout au long de ces années.

Patrice Martinet, Président de la Municipalité

Manifestations et rencontres

2020 ... une année particulière.

Une année vécue dans le confinement, dans la distanciation, parfois dans la solitude. Les moments de partage, d'amitié, de convivialité ont dû faire place à des restrictions et mesures sanitaires difficiles.

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous nous sommes réjouis de plonger dans cette ambiance particulière qui précède Noël, de se retrouver et d'échanger lors de nos traditionnelles rencontres de l'Avent, concerts, ou autres manifestations qui nous invitent chaque année au partage.

Cette fois, il en sera autrement. Chacun cheminera d'une manière différente vers Noël.

Les divers événements qui nous permettaient de nous réunir avant les fêtes ne seront pas organisés par la Commune cette année.

Nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et nous nous réjouissons de vous retrouver en 2021. Prenez bien soin de vous.

Elections communales 2020

Electeurs inscrits	2232
Participation	65.23 %
Vote par voie postale	563
Vote par dépôt à la commune	840
Vote le dimanche	53
Bulletins rentrés	1456
Blancs	30
Nuls	28
Bulletins valables	1398

	Listes		
	Compactes	Modifiées	Total
Liste No 1 PLR	378	229	607
Liste No 2 Avenir Ensemble	418	176	594
Sans-entête	0	197	197
Bulletins valables	796	602	1398

Suffrages par parti :

PLR:	4'786
Avenir Ensemble:	4'244

Candidats (es)	Partis	Listes de partis	Biffage	Suffrages de son parti	Suffrages autres partis et sans-entête			
					PLR	A.E	Sans-entête	TOTAL
COLLAUD Pascal	PLR	607	67	540		19	60	619
CRETENAND Alexandre	PLR	607	154	453		12	35	500
MICHELLOD Claudine	PLR	607	40	567		41	89	697
MARTINET Benoît	PLR	607	20	587		50	127	764
RAMUZ Joseph	PLR	607	41	566		70	109	745
DENIS Jean-Luc	AV. ENS.	594	43	551	12		54	617
JIRILLO Gérald	AV. ENS.	594	53	541	17		43	601
RODUIT Christian	AV. ENS.	594	57	537	46		106	689

élu

non élu

élue

élu

élu

élu

élu

élu

Election du Président

Est élu tacitement (une seule liste déposée) **M. Joseph RAMUZ**, PLR.

Election du Vice-Président

Est élu tacitement (une seule liste déposée) **M. Benoît MARTINET**, PLR.

Election du Juge et du Vice-Juge

Sont élus tacitement aux fonctions suivantes :

Juge : **Mme Marie-Madeleine BUCHARD**

Vice-juge : **M. Marcello MONTARULI**

Principales adjudications 2020

Intempéries août 2019	Moret & Associés SA	Fr.	201'346.10
Entretien du Rhône	Triage forestiers des 2 Rives	Fr.	22'681.60
Entretien de la butte du terrain de foot	Triage forestiers des 2 Rives	Fr.	54'450.25
STEP, entretien station de pompage au Rhône			
– Electricité et commande	Méribé SA	Fr.	75'553.15
– Appareillage	Christian Thomas SA	Fr.	6'390.25
Salentse, passage à gué au Jorat	Guy Monnet SA	Fr.	58'010.20
Grand et Petit Chenal, passage à gué	ATRA SA	Fr.	85'375.80
Entretien route de Saille	Guy Monnet SA	Fr.	60'000.—
Correction des torrents de Montagnon	Consortium Epiney SA et Polli SA	Fr.	487'292.15
Route cantonale, étude géologique Ovronnaz	BEG SA	Fr.	75'000.—
Stand de tir la Ris à Dugny, étude historique	BEG SA et Moret & Associés SA	Fr.	35'707.90
Pollution eau potable, investigations	Alpgeo SA	Fr.	27'300.—
Eau potable, station de pompage Euloi	Méribé SA	Fr.	46'373.45
Digue de protection Ardève- génie civil	ATRA SA	Fr.	496'499.00
Nouveau véhicule de police	SKODA	Fr.	44'100.—
STEP, entretien du digesteur de boues			
– Travaux GC	Bessero Sàrl	Fr.	27'365.15
– Ventilation et pompe	Méribé SA	Fr.	12'055.95
– Appareillage	Paul Thomas & Fils SA	Fr.	17'315.15
Eau potable, entretien réservoir Afforêt			
– Travaux génie civil	Bessero Sàrl	Fr.	10'768.90
– Appareillage	Méribé SA	Fr.	14'924.00
– Traitement de fissures	MEGA SA	Fr.	6'171.20
Eau potable, remplacement conduite Ovronnaz			
– Travaux génie civil	SEIC SA	Fr.	10'768.90
– Appareillage	Frédéric Cheseaux Sàrl	Fr.	19'637.30
Eau potable, déplacement de conduite Dugny			
– Travaux génie civil	Le Cheneau EKI Sàrl	Fr.	10'500.—
– Appareillage	Christian Thomas SA	Fr.	7'078.05
Assainissement captage de Saille	Méribé SA	Fr.	12'713.45
	Bruchez constructions métalliques SA	Fr.	8'616.—
Eaux usées, entretien à Montagnon	Buchard Transports Sàrl	Fr.	14'059.15
Traverses pour entretien des routes	Rolog AG	Fr.	21'390.30
Entretien des sentiers pédestres	Guy Monnet SA	Fr.	20'468.—

Opération Cœur à Cœur 2020 ❤️

L'opération Cœur à Cœur 2020 de la RTS aura lieu du 12 au 18 décembre prochain. Cette cinquième édition sera différente des précédentes en raison de la crise sanitaire actuelle. Cette année, les animateurs viendront à la rencontre du public en sillonnant la Suisse romande.

Les animateurs seront en direct à Leytron le lundi 14 décembre entre 8h00 et 9h00.

Tout le monde peut participer en organisant une action dans le but de récolter des fonds. Il est également possible de faire un don en ligne ou même directement lors du passage des animateurs.